

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ÎLE D'ANTICOSTI, TENUE À LA SALLE DE CONFÉRENCE DE L'HÔTEL DE VILLE DE PORT-MENIER, LE MARDI 3 JUILLET 2018 À 19 H.

Sont présents :	M. John Pineault	Maire
	M. Yves Martin	Conseiller no. 1
	M. Michel Charlebois	Conseiller no. 2
	Mme Hélène Boulanger	Conseillère no. 4
	M. Frédérick Lee	Directeur général et secrétaire-trésorier
Est absente :	Mme Shawna Doucet	Conseillère no. 3

Point 1. Ouverture de la séance

Constat du quorum et ouverture de la séance

À 19 h, le maire souhaite la bienvenue et le quorum est constaté conformément à l'article 147 du Code municipal. Le maire ouvre la séance.

Point 2. Résolution # 18-07-097

Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Frédérick Lee, secrétaire-trésorier, fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour.

Point 3. Résolution # 18-07-098

Lecture et adoption du procès-verbal du 4 juin 2018

Il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juin 2018.

Point 4.

Lecture du résumé de la correspondance et dépôt de documents

André Desrochers : Demande d'avance pour défrayer divers coûts en lien avec la préparation du dossier de mise en candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Ferme Henry Menier : Demande pour instaurer un marché public à Port-Menier.

Croisière Anticosti, Minganie, Québec : Demande d'appui à un projet touristique.

Association forestière Côte-Nord : Gratitude suite à notre renouvellement.

Association du cancer de l'Est du Québec : Campagne de financement - Villes et Municipalités 2018.

École St-Joseph : Déception face à la non-participation de la Municipalité au projet sur l'approche orientante.

Festival du conte et de la légende de l'Innucadie Nathasquan – Nutashkuan : Campagne de financement 2018.

Commission scolaire du Littoral : Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

Association des directeurs municipaux du Québec : Remerciements pour la collaboration au magazine *Scribe*.

Commission d'accès à l'information du Québec : Révision d'une réponse négative donnée en lien avec l'accès aux documents.

Ministère des Ressources naturelles : Émission d'une autorisation sur notre territoire, soit la fermeture définitive de puits (2X).

L'APPUI pour les proches aidants : Invitation à remercier les proches aidants de notre communauté lors d'une soirée de reconnaissance de ces bénévoles.

André Desrochers : Compétence en matière de protection des fossiles.

Point 5. Résolution # 18-07-099

Rapport du trésorier

Le trésorier résume le rapport budgétaire au 30 juin 2018.

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'adopter le rapport du trésorier pour la période du 1^{er} au 30 juin 2018.

Point 6. Résolution # 18-07-100

Approbation des comptes à payer

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'approuver le bordereau des comptes à payer 18-06 au montant de 88 283.01 \$.

Point 7. Résolution # 18-07-101

Approbation de la liste des comptes payés (incompressibles)

Il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'approuver globalement le bordereau des comptes payés 18-06.1 totalisant une somme de 126 132.56 \$. Ce bordereau couvre la période du 1^{er} au 30 juin 2018.

Point 8.

Rapport des conseillers

M. John Pineault, maire : Très satisfait du forum du futur. Il a rencontré le ministre Luc Blanchette, à la demande des pourvoyeurs, afin qu'il amène le moratoire et la concertation avec nous.

M. Yves Martin, conseiller no. 1 : Rien à mentionner.

M. Michel Charlebois, conseiller no. 2 : Il a participé au forum du futur et il y a été bénévole.

Mme Hélène Boulanger, conseillère no. 4 : Mise en place de la garderie et a rencontré la C.C.I.A. à ce sujet. De plus, elle a eu une conférence téléphonique avec les Services préhospitaliers de la Basse-Côte-Nord.

Point 9. Résolution # 18-07-102

Rapport du maire sur les activités financières 2017

Durant l'année financière 2017, la Municipalité de L'Île-d'Anticosti a :

Eu des revenus de 1 466 826 \$;

Des dépenses pour 1 511 631 \$;

Des affectations à des fins fiscales de 182 239 \$;

À la fin de l'année 2017, la Municipalité de L'Île-d'Anticosti possède :

Des actifs financiers de 1 586 039 \$;

Des passifs de 588 220 \$;

Des actifs non-financiers de 5 046 088 \$;

Un surplus accumulé de 997 819 \$.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par Mme Hélène Boulanger et résolu à l'unanimité d'accepter le rapport du maire sur les activités financières 2017.

Point 10. Résolution # 18-07-103

Choix du nom pour le jardin communautaire

ATTENDU QUE la Maison de la communauté de Port-Menier a lancé un concours afin de trouver un nom au jardin communautaire;

ATTENDU QUE huit (8) noms ont été proposés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Charlebois, appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti choisi le nom «Jardinerie Anticosti» proposé par Mme Marie-Claude Cyr;

QUE Mme Marie-Claude Cyr reçoive le prix de 50 \$ annoncé.

Point 11. Résolution # 18-07-104

Engagement de M. Steve Boulanger à titre de pompier volontaire

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti désire renouveler sa brigade de pompiers volontaires ;

ATTENDU QUE M. Steve Boulanger a exprimé son désir de rejoindre la brigade;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti accepte la candidature de M. Steve Boulanger;

QUE la Municipalité défraie la totalité des coûts de formation pour le cours « Pompier 1 » qu'un nouveau pompier doit obligatoirement suivre;

QUE la Municipalité de L'Île d'Anticosti désigne M. Frédérick Lee, directeur général, signataire des documents d'inscription et de formation requis pour la formation de M. Boulanger.

Point 12. Résolution # 18-07-105

Vente de terrain – Lot 5 062 116

ATTENDU QUE le conseil de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti accepte la recommandation du C.C.U. recommandant l'acceptation de la demande de Gestion forestière Solifor Anticosti s.e.c. pour installer des maisons mobiles n'ayant pas la largeur minimale de 14 pieds;

ATTENDU QUE Gestion forestière Solifor Anticosti s.e.c. désire se porter acquéreur du lot 5 062 116 appartenant à la Municipalité de L'Île-d'Anticosti;

ATTENDU QUE le terrain possède une superficie de 966,2 mètres carrés;

ATTENDU QUE le prix pour un terrain ayant deux services (eau et égout) est de 8,80 \$ du m²;

ATTENDU QUE le prix d'achat serait donc de 8 502.56 \$ plus les taxes exigibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Charlebois, et appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité :

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti accepte de vendre à Gestion forestière Solifor Anticosti s.e.c. le terrain portant le numéro de lot 5 062 116 au prix de 8 502.56 \$;

QUE la clause de rachat d'un terrain par la Municipalité, un an après la vente et aucune construction habitable sur ledit terrain, autorise l'application d'une pénalité de 10 % du coût d'achat initial. Un montant de 850.25 \$ et les frais notariés seront donc déduits de la transaction de rachat;

QUE M. John Pineault, maire et M. Frédérick Lee, directeur général, soient et sont autorisés par les présentes à signer pour et au nom de la Municipalité ledit acte de vente et tout autre document pertinent à la réalisation de la présente résolution et de toute somme reçue, donner bonne et valable quittance.

QUE M. Pineault et M. Lee sont également autorisés à déléguer leurs pouvoirs aux mêmes fins à la secrétaire à l'étude du notaire mandaté.

Point 13. Résolution # 18-07-106

Addenda – Bail de location des bureaux administratifs

ATTENDU QUE la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) est propriétaire du bâtiment sis au 25, chemin des Forestiers;

ATTENDU QUE la SÉPAQ a réalisée des travaux significatifs à l'immeuble soit le remplacement des fenêtres, le revêtement extérieur, le toit et les revêtements de plancher ;

ATTENDU QUE le prix actuel est de 911.29 \$ (taxes incluses) par mois et que la SÉPAQ désire l'augmenter à 950 \$ (taxes incluses) par mois soit une augmentation de 4.2 %;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, et appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de L'Île-d'Anticosti accepte la hausse de loyer proposée au bail ;
QUE M. John Pineault, maire, soit autorisé à signer l'addenda de bail proposé par la SÉPAQ.

Point 14. Résolution # 18-07-107

Demande d'avance pour le projet de l'UNESCO

ATTENDU QUE M. André Desrochers travaille sur la préparation du dossier de candidature à l'UNESCO ;

ATTENDU QUE des frais passés et à venir sont engendrés par les tâches et opérations de M. Desrochers ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, et appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité d'accorder à M. André Desrochers une avance de 27 000 \$ pour défrayer divers coûts en lien avec la préparation du dossier de mise en candidature au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Point 15.

Varia

Résolution # 18-07-108

Demande d'appui – Croisière Minganie, Anticosti

ATTENDU QUE M. Parisée a un projet d'acquisition de bateaux pneumatiques supplémentaires et de création d'un gîte afin de consolider les activités de son entreprise Croisières Minganie Anticosti;

ATTENDU QUE pour concrétiser ce projet l'entreprise effectue des demandes de financements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, et appuyé par M. Yves Martin et résolu à l'unanimité d'appuyer le projet de M. Renauld Parisée pour son entreprise Croisière Minganie Anticosti.

Résolution # 18-07-109

Nouvelle soumission neige

ATTENDU QUE Les Entreprises P.E.C. inc. ont résiliées le contrat d'entretien des chemins d'hiver avec la Municipalité de L'Île-d'Anticosti ;

ATTENDU QUE des nouvelles soumissions devront être demandées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Hélène Boulanger, et appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité d'autoriser le directeur général, M. Frédérick Lee, à faire paraître un nouvel appel d'offres pour le déneigement du réseau routier municipal.

Résolution # 18-07-110

Avis de motion

Avis de motion est donné par M. Michel Charlebois qu'à une séance ultérieure sera adopté le premier projet de règlement R140-07-18 portant sur l'obligation d'installer une soupape de sûreté à l'égard de tout immeuble desservi par le service d'égouts municipal.

Résolution # 18-07-111

Avis de motion

Avis de motion est donné par M. Yves Martin qu'à une séance ultérieure sera adopté le premier projet de règlement R141-07-18 portant sur la compétence en matière de gestion et de protection des fossiles.

Résolution # 18-07-112

Démission du directeur général, M. Frédérick Lee

ATTENDU QUE M. Frédérick Lee donne sa démission de son poste de directeur général de la Municipalité de L'Île-d'Anticosti;

ATTENDU QUE le processus de remplacement doit être enclenché ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Michel Charlebois, et appuyé par

M. Yves Martin et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de M. Frédérick Lee et d'autoriser ce dernier à mettre en œuvre le processus de recrutement pour son remplacement.

Point 16.

Période de questions

Conformément à l'article 150 du Code municipal, le conseil met à la disposition des citoyens présents une période de questions.

Deux (2) personnes sont présentes.

Point 17. Résolution # 18-07-113

Levée de l'assemblée

Il est proposé par M. Yves Martin, appuyé par M. Michel Charlebois et résolu à l'unanimité que l'assemblée soit levée à 19 h 31.

Le maire reconnaît, en signant le présent procès-verbal, avoir signé toutes les résolutions s'y retrouvant.

John Pineault
Maire

Frédérick Lee
Secrétaire-trésorier